



- Renouvellement - Licence n° _____
 Première adhésion (le certificat médical de non-contre-indication -12 mois est **obligatoire**, sauf pour la formule Vélo Balade)

NOM : _____ Epouse : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Cne : _____ Département : _____

Pour les Etrangers - Lieu de naissance : _____ Pays : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Tél. fixe : _____ Tél. portable : _____ E-mail : _____

Pour les licences "Famille", préciser Nom et prénom du 2^{ème} membre : _____

CHOIX FORMULE DE LICENCE

Pour la pratique du cyclisme (plusieurs réponses possibles) : ROUTE VTT VAE

LICENCE	Choix	Certificat médical de non contre-indication	Questionnaire Santé
VELO BALADE	<input type="checkbox"/>	Non obligatoire	Non
VELO RANDO	<input type="checkbox"/>	Obligatoire tous les 5 ans Libellé : Cyclotourisme	Durant les 4 années intermédiaires
VELO SPORT	<input type="checkbox"/>	Obligatoire tous les 3 ans Libellé : Cyclisme en compétition	Durant les 2 années intermédiaires

DATE CERTIFICAT MEDICAL : ___ / ___ / _____ Nom du Médecin : _____

COTISATION CLUB + COTISATION FFCT + ASSURANCE (MB- PB- GB) + REVUE (en option)					
	Cotisation Club (A) Pour Information	Mini Braquet (B)	Petit Braquet (B)	Grand Braquet (B)	TOTAL EN EUROS (Uniquement les colonnes B)
Adulte	15 €	63,50 €	65,50 €	115,50 €	
Jeune 18 à 25 ans	10 €	42 €	44 €	94 €	
Jeune -18 ans	10 €		44 €	94 €	
FAMILLE					
Premier Adulte	15 €	63,50 €	65,50 €	115,50 €	
Deuxième Adulte	5,50 €	38,50 €	40,50 €	90,50 €	
Jeune 18 à 25 ans	5,50 €	37,50 €	39,50 €	77,50 €	
Jeune -18 ans	5,50 €		22,50 €	73 €	
Accompagnant(e) NP ⁽¹⁾	Offerte	Uniquement en Vélo Balade + Assurance Petit Braquet = 35€			
REVUE					
Abonnement Revue (optionnel)		25 €	20 € pour un nouvel adhérent		
TOTAL GENERAL (VOTRE COTISATION) + (REVUE en option)					

- Retourner ce document **avant le 31 janvier 2022** accompagné du règlement par chèque à l'ordre du C.R.T à :
Bernard BOULESTEIX, 60C Chemin des Agasses 74200 ALLINGES

- Je m'engage à respecter scrupuleusement le Code de la route, les statuts du club et les informations de ce dossier d'adhésion.

- Droit à l'image : oui non

- J'autorise la communication de mes coordonnées aux adhérents du club oui non

(1) Accompagnant(e) non-pédalant (NP) : Voir les conditions au bas de la page 2

Assurance fédérale - Déclaration du Licencié 2022 : A retourner obligatoirement au Club

Je soussigné

Né(e) le :

Pour le mineur représentant légal de

Né(e) le :

FFCT à (nom du club) déclare :

- Avoir pris connaissance du contenu de la notice d'information relative au contrat d'assurance souscrit par la FFCT auprès d'AXA pour le compte de ses adhérents.
- Avoir été informé par cette notice de l'intérêt que présente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles (Décès, Invalidité permanente, frais médicaux et Assistance) pour les personnes pratiquant une activité sportive relevant de la FFCT.
- Avoir choisi une formule MB , PB ou GB et les options suivantes :
Indemnité journalière forfaitaire Complément Décès/Invalidité
- Avoir souscrit au contrat individuel Garanties des Accidents de la Vie (GAV) Oui Non
- **Ne retenir aucune option complémentaire proposée**

Fait à : Le **Signature du ou des licencié(s)**

(ou le représentant légal pour le mineur)



**UNIQUEMENT POUR LES DEMANDES
DE RENOUELEMENT DE LICENCE SAISON 2022
EN FORMULE « VELO-RANDO » ou « VELO-SPORT »**

Madame, Monsieur,

Vous sollicitez le **renouvellement** de votre licence en formule « **VELO RANDO** » pour la saison 2022 et vous avez déjà remis un certificat médical en 2021 ,2020 ,2019 ou 2018.

Ou

Vous sollicitez le **renouvellement** de votre licence en formule « **VELO SPORT** » pour la saison 2022 et vous avez déjà fourni un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de 2020 ou 2021.

Vous n'avez pas d'obligation à fournir un nouveau CMNCI, mais **vous devez obligatoirement renseigner et conserver le "questionnaire de santé"**- Cerfa n°15699*01(téléchargeable sur le site du club).

Si vous avez répondu « non » à toutes les rubriques du questionnaire de santé :

- Vous devez obligatoirement compléter, signer et retourner l'attestation saison 2022 ci-dessous à la Fédération ou à votre club qui la conservera.

Si vous avez répondu « oui » à au moins une rubrique du questionnaire de santé :

- Vous devez obligatoirement remettre à la Fédération ou à votre club un certificat médical, celui - ci devra établir explicitement l'absence de contre-indication à la pratique du cyclotourisme datant de moins d'un an par rapport à la date de la demande de licence.

Par ailleurs, nous vous informons que **le questionnaire de santé** que vous avez renseigné, **vous est strictement personnel et ne doit en aucun cas être communiqué à la Fédération ou à votre club. Les réponses formulées par vos soins relèvent de votre responsabilité exclusive.**

ATTESTATION - SAISON 2022

À compléter, à signer et à remettre obligatoirement au club

Je soussigné(e) :né(e)le | | | | | | | |

Pour les mineurs représentant légalde.....né(e)le | | | | | | | |

N° de licence :

Atteste sur l'honneur avoir renseigné le questionnaire de santé (QS-SPORT Cerfa N°15699*01) qui m'a été remis par la Fédération (ou par le club). Et, j'atteste sur l'honneur avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire de santé et je reconnais expressément que les réponses apportées relèvent de ma responsabilité exclusive.

Fait.....le | | | | | | | |

Signature du licencié(e) (ou du représentant légal pour les mineurs)

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification quant aux informations vous concernant. Vous pouvez l'exercer librement en vous adressant à la Fédération Française de cyclotourisme, 12 rue Louis Bertrand, 94200 Ivry-sur-Seine.

Fédération française de cyclotourisme - 12 rue Louis Bertrand CS 800 45 -94207 Ivry sur seine cedex
[☎ 01 56 20 88 82](tel:0156208882) [✉ l.blondeau@ffvelo.fr](mailto:l.blondeau@ffvelo.fr) – Internet : www.ffvelo.fr

ACCOMPAGNANT(E) NON-PÉDALANT

- Je reconnais avoir pris connaissance et accepter sans restriction que cette formule de licence :

- Ne me permet pas la pratique du vélo avec le club ;
- Ne me permet pas de participer aux réunions (sauf Assemblée Générale), décisions et votes du club ;
- Ne me permet pas de prétendre au maillot gratuit du club ;
- En cas de séjour avec hébergement limité en nombre, la priorité sera donnée aux licenciés « pédalant ».

NOTE : L'assurance « Petit Braquet » est retenue car cette formule inclus le rapatriement obligatoire pour les participant(e)s à un séjour.

Rappel : la formule « mini-braquet » n'inclut pas cette disposition.

Fait à ,le | | | | | | | |

Signature du licencié(e)